

Interpellation du Parti Indépendant Nyonnais pour l'installation d'un skate parc

On le dit et le répète souvent, les jeunes gens, que l'on n'aimerait pas voir trainer dans les rues sans rien faire ont parfois de la peine à trouver une activité distrayante. En été il y a bien sûr la plage, le beach-volley, le foot, etc. En hiver la patinoire et la piscine, entre saison c'est plus problématique.

Une des activités favorites de la jeunesse depuis de nombreuses années est liée aux sports de rue tels que skateboard, rollers, trottinettes et autres engins à roulettes. A défaut d'un endroit dédié à ces activités les jeunes en sont réduits à pratiquer leur art sur la voie publique, en utilisant avec plus ou moins de bonheur les accessoires de rencontre : bancs publics, murets, balustrades, escaliers, bordures de trottoir, etc. Les citoyens se plaindront du danger qu'ils encourent à proximité de ces démonstrations d'adresses, les plus jeunes répondront qu'ils ne savent plus où aller, chassés qu'ils sont de toutes parts. Les contribuables se plaindront encore du coût engendré par les déprédations dues à la pratique des « sports de glisse » urbains.

Au delà du clivage entre les adeptes de sensations fortes et les tenants du calme et de la tranquillité, il apparaît qu'un modus vivendi doit être trouvé.

Il y a déjà quelques années la compagnie du NStCM a mis à disposition une étroite bande de terrain aux Plantaz pour que la Commune y installe une rampe de skateboard en attendant de trouver mieux. Ce qui fut fait. Mais les situations provisoires ayant la malencontreuse propension à se prolonger indéfiniment, la solution ainsi adoptée en son temps a fait oublier les promesses de l'époque, la rampe provisoire a vieilli, s'est dégradée, est devenue périlleuse sinon dangereuse. Personne ne s'en soucie, beaucoup ignore même son existence, les jeunes la délaissent car elle ne correspond plus à leurs besoins.

Nyon a fait un effort pour les places de jeux pour les enfants en bas âge, les sports de balle n'ont pas été oubliés au Couchant ou au sentier de la Combe grâce au soutien de l'UEFA et du Rotary. Cependant il manque clairement à Nyon une place où les adolescents puissent se rencontrer, exercer leurs talents de rider, occuper leur temps à des activités correspondantes à leur âge. Beaucoup de villes plus petites que Nyon possèdent un skate parc, c'est le cas de Rolle, de Gland par exemple et ces lieux sont assidument fréquentés par la jeunesse qui les apprécie beaucoup. Il est donc temps de se souvenir d'une demande qui date de plus de dix ans et pour laquelle il semblerait que presque rien n'ait été fait.

Ces diverses constatations nous amène à poser les questions suivantes :

La Municipalité travaille-t-elle à un ou des projets de création de skate parc ?

La réflexion est-elle prise en compte lors des études de plans de quartier ou lors d'octroi de permis de construire ?

Par exemple le PQ Marans Couchant ou encore le PQ Stand

La Municipalité soutiendrait-elle un projet de skate parc ?

La Municipalité pense-t-elle trouver des solutions pour les jeunes ?

Pour aider à ces réflexions, nous aimerions suggérer quelques pistes :

Le lieu dit Pré Fleuri en dessous de la Levratte parcelle 784 de 5983 m².

Au stade de Colovray prévoir un endroit dans ce vaste complexe sportif de plus de 120'000 m².

Au sentier de la Combe

Sur la parcelle 304 à la rue St-Jean.

En définitive ces constats, ces réflexions, ces questions à la Municipalité démontrent qu'il y a un besoin pour les jeunes, que les promesses que vous leur faites aujourd'hui ne les intéressent pas si elles ne se réaliseront que dans plusieurs années, qu'il serait souhaitable de ne pas attendre pour construire le skate parc que ces sports ne soit plus à la mode.

Nous remercions d'avance la Municipalité pour sa prise de position et ses réponses à nos questions.

Pour le Parti Indépendant Nyonnais

Jacky Colomb